

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Christian MARTINEZ	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre

Assistent :

M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Jacques QUEMARD	Responsable Interrégion Nord-Ouest
M. Fabrice VETTORETTI	Entraîneur National
M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral
M. Denis DUMAIN	Invité
M. René NICOLAS	Invité
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absents excusés :

M. Jean-Noël FONTAINE	Membre
M. Philippe NIETO	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)**

ORDRE DU JOUR

1. Point sur les classements des pistes de BMX	3
2. Retour sur l'Indoor de Saint Etienne	3
3. Réglementation	4
4. Calendrier International	4
5. Le BMX en 2014	5
a) Qui participe et selon quels critères ?.....	5
b) Combien de pilotes par catégorie ?.....	6
c) Quel est le format de course ?	6
d) Quel type de matériel sera utilisé ?.....	6
e) Quels sont les CPP à prendre en compte ?	7
f) Particularités à prendre en compte	7
g) Rappel	8
6. Questions diverses	8

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

Début de la réunion vendredi 14h45

1. Point sur les classements des pistes de BMX

Le Président de la CNBMX fait le point sur les classements « niveau 1 » des pistes de BMX qui accueilleront les compétitions du calendrier national de BMX.

Parmi les différentes pistes visitées, certaines ont subi des modifications afin de satisfaire au mieux les pilotes des épreuves nationales.

2. Retour sur l'Indoor de Saint Etienne

Bernard BOUTIN fait la lecture du rapport de course du Président de Jury relatif à l'Indoor de Saint Etienne. Il met en exergue la qualité de ce rapport qu'il invite à prendre pour modèle lors de la rédaction des rapports de courses par le Président de Jury.

L'indoor de Saint Etienne a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses, tant par les performances sportives que par la qualité de l'organisation indéniablement bien rodée.

Le seul bémol concerne le nombre trop important d'engagements qui engendre un Timing lourd et conséquent durant tout le week-end. Ce point sera abordé avec l'organisateur afin de trouver la solution la plus équitable possible.

Pour finir, il est précisé que le Timing prévisionnel qui est présenté dans le dossier d'invitation des épreuves nationales doit être préalablement étudié par le Président de Jury désigné (ou assistant si course au calendrier UCI). Ceci a pour but d'éviter les incohérences avec le Timing réalisé en fonction du nombre d'engagé.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

3. Réglementation

Bernard BOUTIN fait la lecture des modifications de la réglementation BMX 2013 (voir mise à jour prochaine de la réglementation sur www.ffc.fr)

Concernant l'utilisation de caméras embarquées, la CNBMX propose d'utiliser la même réglementation que celle appliquée par l'UCI à ce sujet :

« Les caméras sont interdites pour les manches de qualification et les finales. Les coureurs sont responsables de la fixation des caméras et ceci doit être fait de façon à éviter tout danger. La FFC peut décider d'autoriser les caméras en finale, mais uniquement pour les besoins d'une société de production TV. Les fixations en métal/permanentes pour attacher les caméras sont interdites, le ruban adhésif et le Velcro sont permis. »

Suite à un retour des pilotes, il est ensuite proposé que la ligne d'arrivée soit rapprochée du dernier obstacle afin d'éviter qu'il y'ai trop de pédalage et ce, sur les pistes accueillant les compétitions du calendrier national. A ce titre, la CNBMX valide cette proposition et modifie en conséquence les documents de classements de niveau 1 en y indiquant *« pas d'obstacles dans les 5 derniers mètres minimum »*. La valeur signifiée de 5m étant une valeur minimum, il n'est pas obligatoire que la ligne d'arrivée soit impérativement placée 5m après le dernier obstacle.

4. Calendrier International

[Cf. Annexe 1](#)

René NICOLAS, fait état du pré-calendrier UEC 2014. Il précise que sur directive de l'UCI, le titre de Champion d'Europe se jouera uniquement sur une journée : le Samedi du dernier week-end de compétition.

La France doit présenter une candidature pour le 1^{er} Février à l'UEC pour l'accueil d'une manche européenne en 2014. A ce titre, un appel à candidature va être lancé.

Il est ensuite précisé que la Finale du Championnat d'Europe 2015 (où sont attribués les titres de Champions d'Europe lors de la journée du Samedi) se déroulera en Suisse à Grandson.

Pour finir, il est précisé que la catégorie Junior Novice est finalement maintenue pour 2013. Comme pour la saison 2012, les pilotes qui seront autorisés à participer dans cette catégorie seront sélectionnés par la DTN.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

5. Le BMX en 2014

Cf. Annexe 2

En préambule il convient de préciser que la saison 2013 de BMX va être prolongée jusqu'au 31 Décembre 2013 pour correspondre au calendrier UCI qui est maintenant positionné sur une année calendaire. Par conséquent, au niveau national, la saison 2013 a commencé avec l'Indoor de Saint Etienne 2012 et se terminera avec l'Indoor de Saint Etienne 2013.

Il est important de prendre note que les calendriers régionaux et départementaux devront donc être composés en conséquence, dans la période Septembre-Décembre qui habituellement correspondait à la nouvelle saison.

La réorganisation des types de compétitions de BMX et plus particulièrement de la Coupe de France, découle d'un constat clair visant à séparer les pilotes d'une même catégorie mais évoluant sur des niveaux de performances différents.

A ce titre, et conformément à la CNBMX des 28 et 29 Septembre 2012, la CNBMX propose de modifier le circuit Coupe de France à compter de la saison 2014, via les points ci-dessous.

L'objectif est de permettre aux meilleurs pilotes nationaux de se confronter dans un circuit qui leur est dédié avec 2 manches par week-end.

a) Qui participe et selon quels critères ?

A partir de 2014 les Coupes de France seront ouvertes uniquement à des sélectionnés dans des catégories dites « nationales ».

Après concertation, les membres de la CNBMX proposent de retenir sur ce circuit Coupe de France, les catégories suivantes :

- Minimes Nationaux (Garçons/Filles),
- Cadets Nationaux (Garçons/Filles),
- Juniors Nationaux,
- Femme 17+ Nationales,
- Homme 19/24 Nationaux,
- Homme 25/29 Nationaux,
- Master Nationaux,
- Elite 2,
- Elite Dames,

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

- Elite 1.

Pour la saison 2014 : Les pilotes qui composeront les catégories « nationales » seront sélectionnés via le *CPP 2013* (cf. annexe 4) sauf pour les Benjamins 2^{ème} année en 2013 (qui seront Minime 1^{ère} année en 2014). Ces derniers seront sélectionnés via le classement du TFBMX 2013 où seront sélectionnés les 32 premiers de l'épreuve dans la catégorie Benjamin et âgés de 12 ans.

Pour la saison 2015 et après : Les pilotes qui composeront les catégories « nationales » seront les pilotes qui seront :

- Soient maintenus dans les catégories nationales,
- Soient issus du CPP National BMX, selon les quotas établis en début de saison. Ces quotas seront établis selon la répartition des pilotes de chaque zone.

b) Combien de pilotes par catégorie ?

[Cf. Annexe 3](#)

c) Quel est le format de course ?

Chaque week-end de la Coupe de France se composera de deux manches de compétitions à raison d'une le samedi et d'une le dimanche pour toutes les catégories.

Pour les Elite Dames et Elite 1 uniquement, un Time Trial aura lieu le samedi, afin de déterminer les feuilles de Race pour la suite de la compétition du samedi. Le classement du samedi après les finales, servira ensuite à établir les feuilles de races pour le dimanche.

d) Quel type de matériel sera utilisé ?

Tous les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France devront se munir d'un transpondeur dont le modèle sera défini par la FFC.

Toutes les courses se dérouleront avec ces derniers ainsi qu'avec la photo-finish pour contrôle en cas d'arrivée serrée.

De son côté la CNBMX souhaite que la FFC se munisse du matériel adéquate (décodeur, boucle de comptage, logiciel spécifique au classement BMX etc...) pour l'établissement des classements de l'épreuve.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

e) Quels sont les CPP à prendre en compte ?

Cf. Annexe 4

Suite à cette nouvelle réforme du BMX qui passe par l'étalement de la saison jusqu'au 31 Décembre et par la création d'un nouveau format de Coupe de France, deux CPP vont se chevaucher durant la saison :

- Un CPP qui va de l'Indoor de Saint Etienne 2012 à la dernière manche de Coupe de France 2013 (Compiègne). Ce dernier va servir à établir la liste des pilotes sélectionnés pour le Challenge/Championnat d'Europe et le Challenge/Championnat du Monde de la saison 2013.
- Un CPP qui va de l'Indoor de Caen 2013 à l'Indoor de Saint Etienne 2013. Ce dernier servira d'une part à établir la liste des pilotes composants les catégories « nationales » en 2014 (sauf pour les pilotes âgés de 12ans, voir ci-dessus) d'autre part, à établir la liste des pilotes sélectionnés pour le Challenge/Championnat d'Europe et le Challenge/Championnat du Monde **de la saison 2014.**

f) Particularités à prendre en compte

Devant l'étalement de la saison sur l'année calendaire se pose le problème des mutations (du 1^{er} Octobre au 31 Octobre). Si une Coupe de France se déroule en Octobre ou après, comment va être géré le cas des pilotes qui mutent et qui sont dans les structures de Divisions Nationales ?

La CNBMX souhaite inscrire toutes les Coupes de France au calendrier UCI pour deux raisons :

- Pouvoir accueillir plus de 2 Nations étrangères lors des épreuves,
- Marquer des points UCI, utiles au ranking individuel ou par nation.

Cependant, cette inscription au calendrier UCI, impose l'application de la réglementation UCI notamment au niveau de l'utilisation des pédales automatiques (autorisées pour tous).

Cette inscription engendrant un coût supplémentaire, il est proposé de réduire le nombre d'arbitres désignés par la FFC au nombre de 5 avec :

- 1 Président de Jury
- 3 Adjoints au Président de Jury,
- 1 Arbitre de Pré-Grille

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 11 et 12 Janvier 2013 (Serre Chevalier)

g) Rappel

Il est important de noter que :

- Les pilotes « nationaux » seront automatiquement qualifiés pour le TFBMX, Challenge National/Championnats de France et joueront leur qualification pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial sur le CCP du circuit national (Indoors et Coupes de France) de l'année n-1.
- Les pilotes participant au National BMX joueront leur qualification pour le TFBMX et le Challenge National/Championnats de France (comme actuellement mais suivant des effectifs cibles légèrement diminués).
- Les pilotes des catégories Pupilles, Benjamins, Cruisers, joueront leur qualification au Challenge Européen et le Challenge Mondial sur le National BMX de l'année n-1 et suivant le quota de chaque zone Interrégionale.
- Les catégories dites « nationales » seront composées de 32 à 64 pilotes (hors Elites).

6. Questions diverses

- ***Colloque des arbitres*** : Bernard BOUTIN fait état du compte rendu du colloque des arbitres fédéraux qui s'est déroulé le 17 Novembre 2012 à Rosny-sous-Bois.

[Cf. Annexe 5 et 6](#)

Fin de la réunion samedi 12h10